

République Française

\*\*\*\*\*

Commune de Lussac

**COMPTE-RENDU DE LA**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 7 mai 2017**

**Conseillers municipaux présents** : Catherine RAYNAUD, Jean-Michel MABILLOT, René LARQUEMIN, Valérie LANGLAIS, Stéphanie MAUDUIT, Danielle TINARD, Jean-Noël BOURREAU, Arnaud GAILLARD et Sébastien JOLIVET.

**Absents représentés** :

**Absents excusés** : Diane PAGE

**Secrétaire de séance** : Danielle TINARD

**Date de convocation** : 2 mai 2017

**Ordre du jour** :

- ✓ Vente de la banquetteuse et de l'élagueuse ;
- ✓ Achat d'un giro broyeur ;
- ✓ Décision modificative n°1 ;
- ✓ Informations et questions diverses :

\*\*\*\*\*

**Vente de la banquetteuse et de l'élagueuse (DE-2017-020)**

Madame le Maire informe l'assemblée que l'EARL Goursaud, représentée par Monsieur Robert Goursaud, domicilié à Vitrac-St-Vincent, a présenté une proposition d'achat de la banquetteuse, pour un montant de 500 euros, et de l'élagueuse pour 1 200 euros.

Madame le Maire précise que ces matériels sont aujourd'hui usagés et inadaptés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide de :

- VENDRE à l'EARL Goursaud, représentée par Monsieur Robert Goursaud, domicilié à Vitrac-St-Vincent :
  - La banquetteuse, inscrite à l'inventaire sous le numéro 2000-700-001, pour un montant de 500 euros,
  - L'élagueuse, inscrite à l'inventaire sous le numéro 1994-500-001, pour un montant de 1 200 euros.

Pour : 8	Contre : 0	Abstention : 1
----------	------------	----------------

**Achat d'un giro broyeur (DE-2017-021)**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter un giro-broyeur, avec un dispositif de dépôt, pour entretenir les accotements.

Madame le Maire présente les propositions reçues à cet effet :

- L'entreprise LANNEAU propose du matériel neuf pour 1 135 euros hors taxes ;
- L'entreprise LATHIERE propose du matériel neuf pour 1 500 euros hors taxes ;
- Monsieur JACQUES propose du matériel d'occasion, de bonne qualité, pour 850 euros ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- ACHETER à Monsieur Jacques, domicilié à Cellefrouin, un giro broyeur d'occasion pour un montant de 850 euros.

Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
----------	------------	----------------

**Décision modificative n°1 (DE-2017-022)**

Madame le Maire informe l'assemblée que, suite aux décisions de vente de la banquetteuse et de l'élagueuse, ainsi que d'achat d'un giro broyeur, il convient d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2017.

Madame le Maire propose donc de procéder à l'ouverture de crédits suivants :

**Dépenses**

Section	Opération	Compte	Nature	Montant
Investissement	200	2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	+ 1 700,00 €

**Recettes**

Section	Opération	Compte	Nature	Montant
Investissement	ONA	024	Produits de cessions	+ 1 700,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à procéder à l'ouverture de crédits tels que présentée ci-dessus.

Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
----------	------------	----------------

**Information et questions diverses :**

- ✓ *Composition du bureau de vote du 11 juin 2017 – Elections législatives*

8h – 11h30	René LARQUEMIN	Arnaud GAILLARD	
11h30 – 15h	Valérie LANGLAIS	Danielle TINARD	
15h – 18h	Catherine RAYNAUD	Jean-Michel MABILLOT	

- ✓ *Composition du bureau de vote du 18 juin 2017 – Elections législatives*

8h – 11h30	René LARQUEMIN	Arnaud GAILLARD	Sébastien JOLIVET
11h30 – 15h	Valérie LANGLAIS	Danielle TINARD	Stéphanie MAUDUIT
15h – 18h	Catherine RAYNAUD	Jean-Michel MABILLOT	Danielle TINARD

- ✓ *Fête au village*

Une réunion de préparation de la fête au village aura lieu le 7 juin à 20h, en présence des associations communales et de Monsieur Romain Raffin.

La fête au village est fixée au 22 juillet 2017

La séance est levée à 21h.

**Le Maire,**  
**Catherine RAYNAUD**

